

Le 10 juin 2009

Projet de parc éolien du Massif du Sud

Saint-Laurent Énergies installe un mât de mesure de vent dans le respect de l'environnement

Monsieur le rédacteur en chef,

Comme il a été constaté dans une lettre ouverte publiée dans La Voix du Sud, des activités se déroulent depuis quelques jours sur le site projeté de parc éolien du Massif du Sud.

Bien que Saint-Laurent Énergies détienne déjà des données sur le vent permettant de commencer la planification du projet de parc éolien, l'installation de mâts de mesure de vent dans d'autres secteurs du territoire s'avère nécessaire pour obtenir une compréhension plus fine de la ressource éolienne.

Les travaux en cours sont bien connus et autorisés par les autorités concernées. Saint-Laurent Énergies a obtenu il y a quelques mois déjà tous les permis nécessaires à la mise en œuvre de ces travaux. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a délivré les permis relatifs au déboisement, à la mise aux normes d'un chemin forestier existant et à la construction d'un nouveau chemin d'accès. Le conseil municipal de Saint-Luc-de-Bellechasse a autorisé les travaux selon les recommandations de son comité consultatif d'urbanisme, et en conformité avec son Plan d'implantation et d'intégration architecturale.

Les travaux respectent le Règlement sur les normes d'intervention et le guide *Saines pratiques : voirie forestière et installation de ponceaux* du MRNF. De plus, Saint-Laurent Énergies travaille avec des entreprises locales pour l'exécution de ces travaux, supervisés par un surveillant environnemental qui s'assure de leur conformité. Une visite du site effectuée avec les autorités responsables a démontré que les travaux se déroulent conformément aux réglementations et autorisations.

Au printemps 2008, Saint-Laurent Énergies a réalisé des inventaires pour préciser la répartition de la grive de Bicknell dans le secteur des travaux. Les résultats ont démontré que la grive était peu abondante dans ce secteur. De plus, le tracé final du chemin a été parcouru à pied par les autorités et les spécialistes afin de réduire au minimum les impacts sur le réseau hydrique. Ces recherches particulières ont répondu aux questions des autorités avant l'émission des permis.

Soyez assuré, monsieur le rédacteur en chef, que Saint-Laurent Énergies est une entreprise responsable qui souhaite développer son projet dans le respect de l'environnement et des communautés, et qui agit en conséquence. Je vous invite à communiquer avec moi pour toute information supplémentaire.

Meilleures salutations,

Stephen Cookson, directeur de projet

Saint-Laurent Énergies